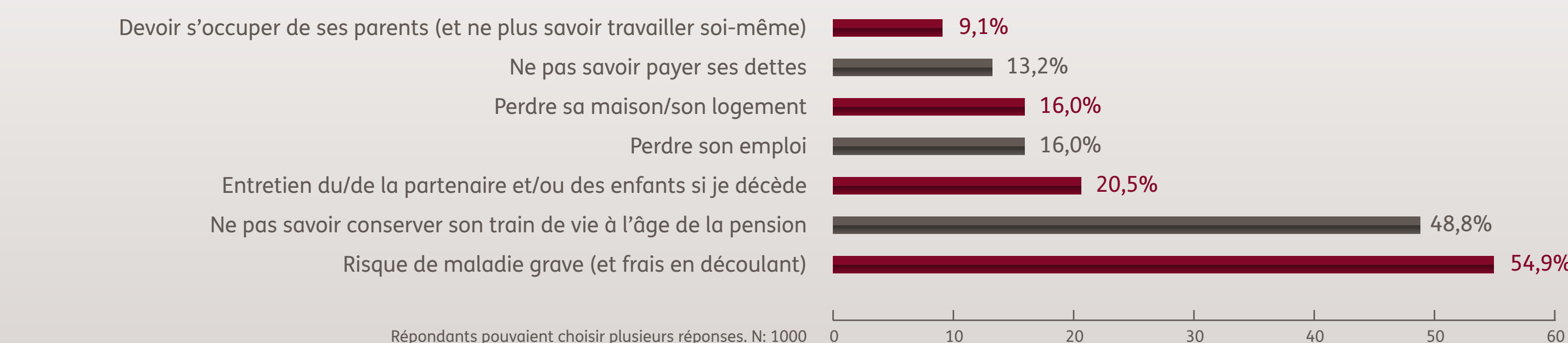


Principaux soucis des Belges pour l’avenir

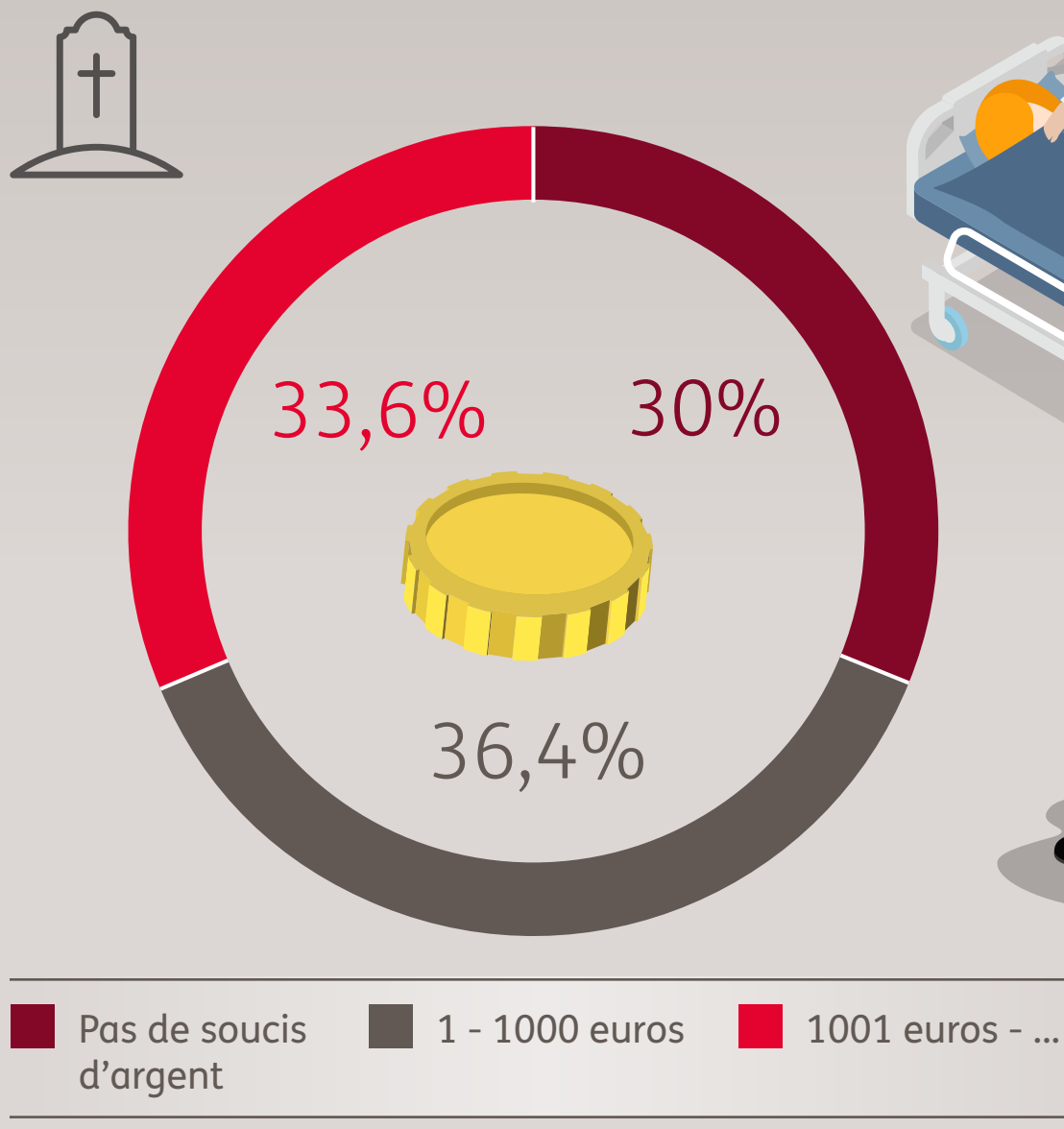
Quels sont vos principaux soucis pour l’avenir ?



Chute des revenus après un décès ou une incapacité de travail

Estimée à 8.772 euros/an en moyenne pour un ménage belge après décès du chef de famille.

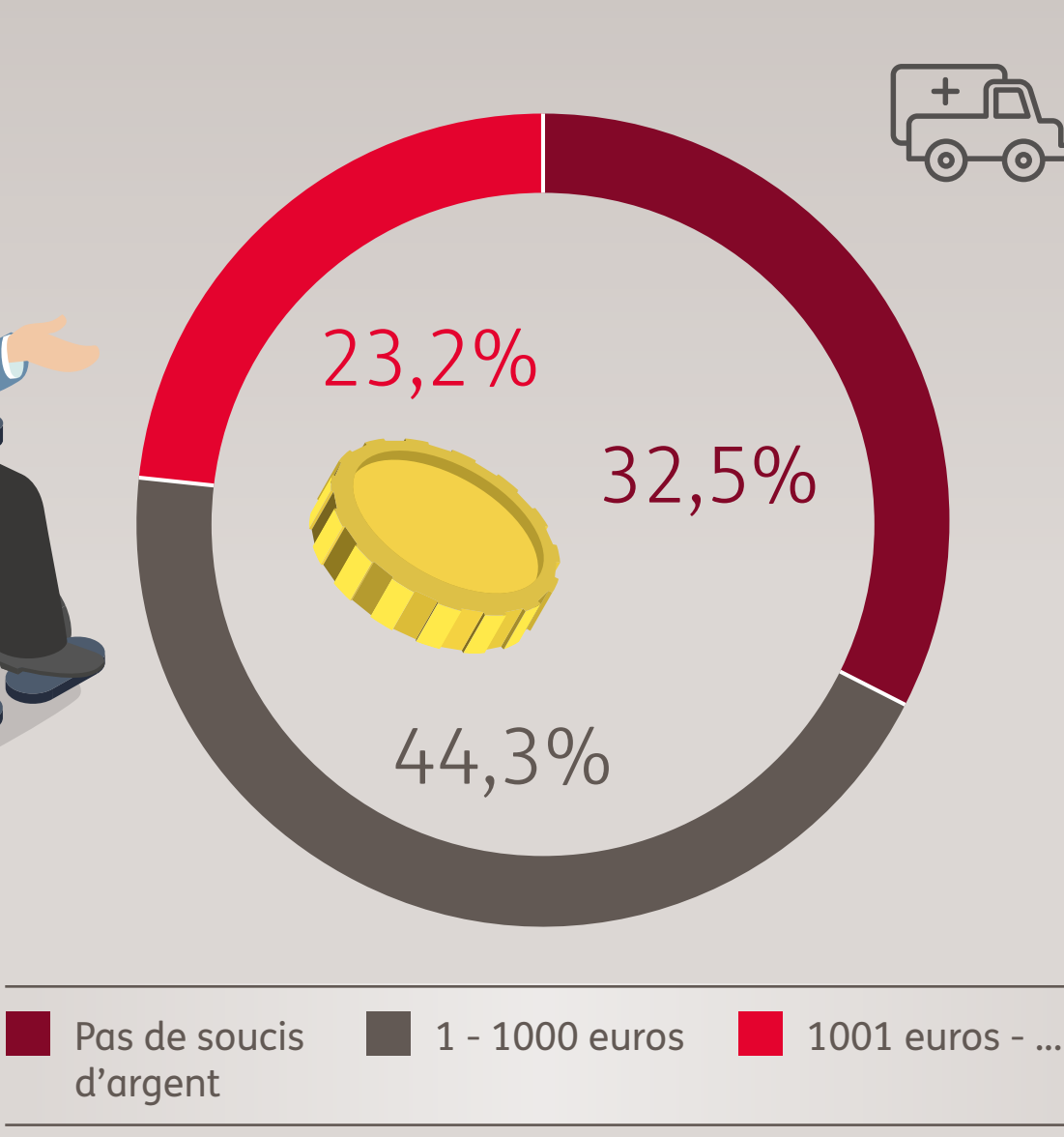
Si vous veniez à décéder, quel est le montant net qui manquerait à votre famille pour conserver son train de vie actuel ? Ceci après déduction des autres revenus comme la sécurité sociale, l'épargne, les investissements et assurances.



des ménages belges

Estimée à 7.224 euros/an en moyenne pour un ménage belge après incapacité de travail du chef de famille.

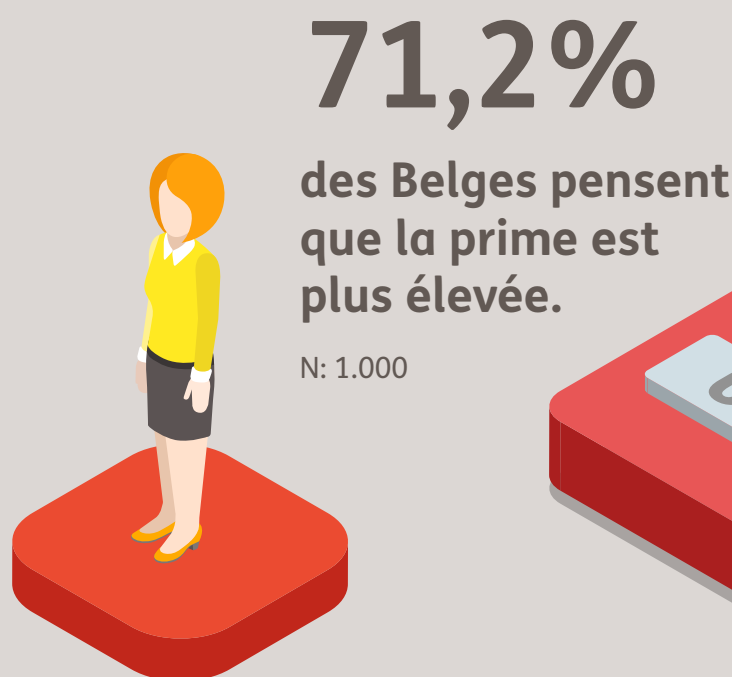
Si vous deviez tomber en incapacité de travail, quel est le montant net qui manquerait à votre famille pour conserver son train de vie actuel ? Ceci après déduction des autres revenus comme la sécurité sociale, l'épargne, les investissements et assurances.



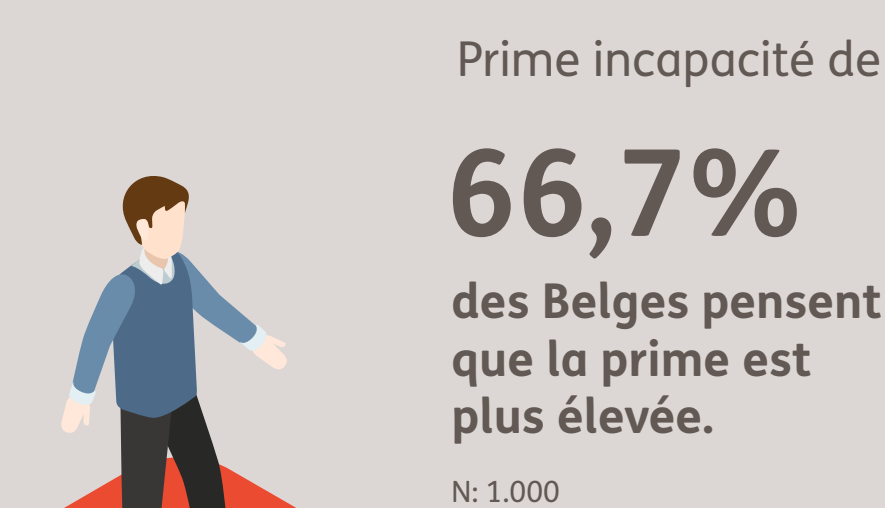
Perception du coût des couvertures*



Prime couverture décès



Prime incapacité de travail

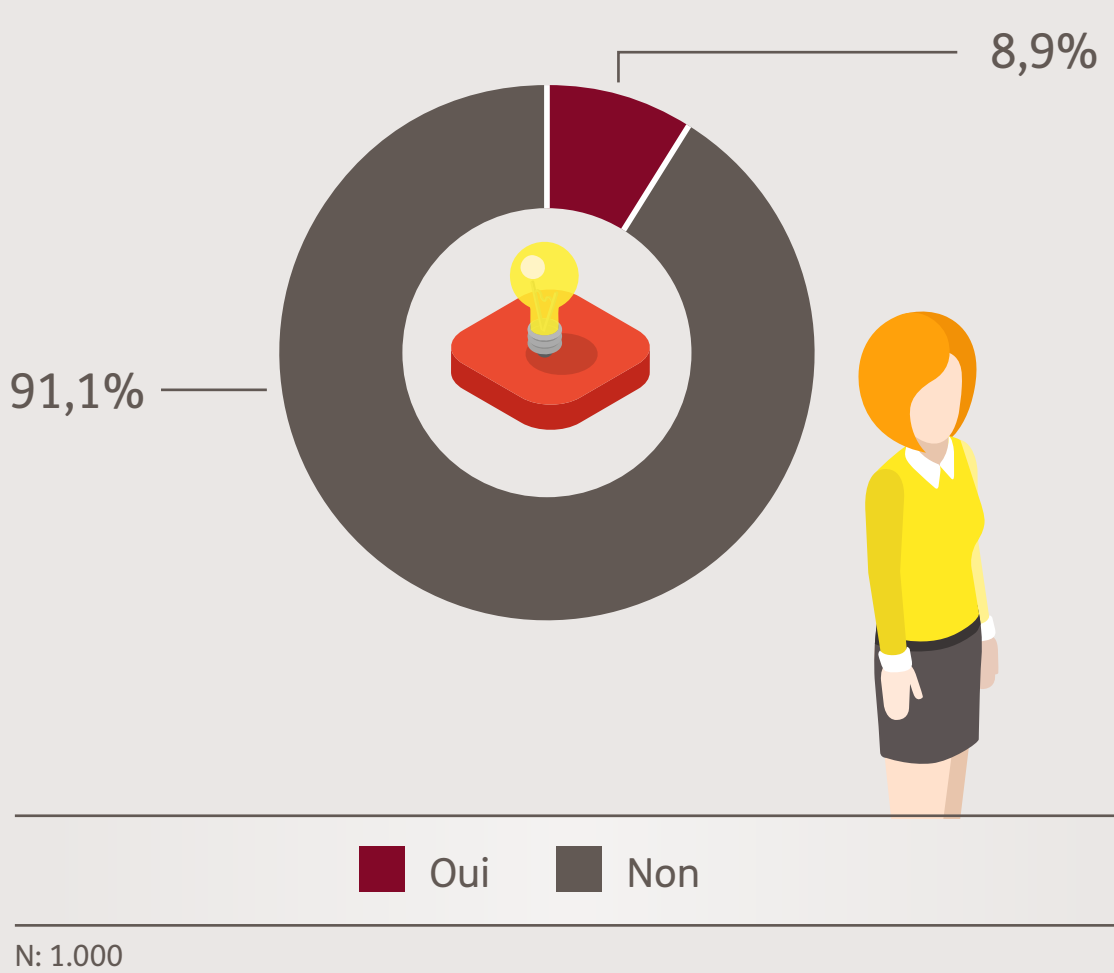


(*) Basée sur une prime moyenne, fondée sur une offre de référence chez ERGO Insurance. Les estimations des répondants et les offres demandées sont basées sur la situation suivante :
• A combien pensez-vous que s'élève la prime mensuelle d'une assurance-vie avec couverture décès de 100.000 € pour un employé de 35 ans en bonne santé (non-fumeur) ? Cette personne n'exerce pas de métier dangereux et la personne est assurée jusqu'à l'âge de 70 ans.
• A combien pensez-vous que s'élève la prime mensuelle d'une Rente pour incapacité de travail de 750 € par mois pour un employé de 35 ans en bonne santé (non-fumeur) ? Cette personne n'exerce pas de métier dangereux et la personne est assurée jusqu'à l'âge de la pension.

Mesures d’aide sociale en cas de décès du partenaire

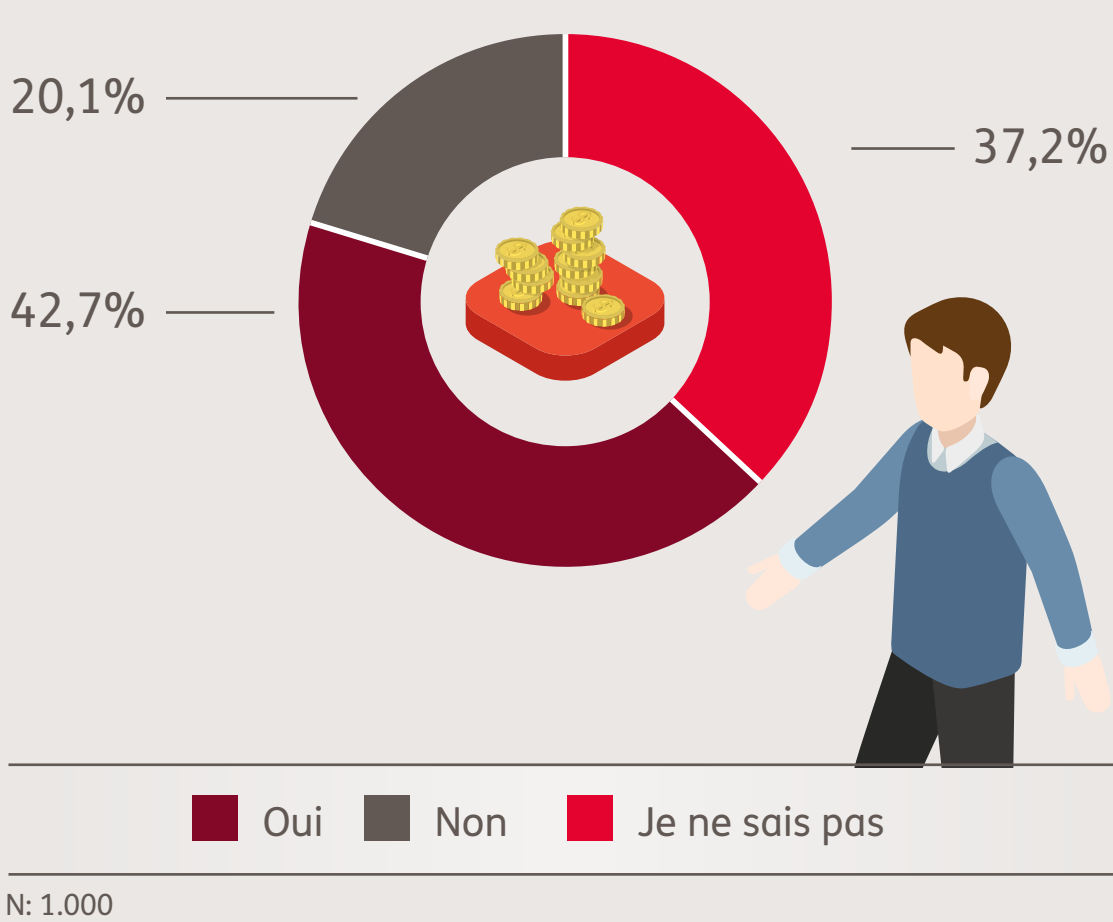
Connaissance de l’allocation de transition

Savez-vous ce qu’est une allocation de transition ?



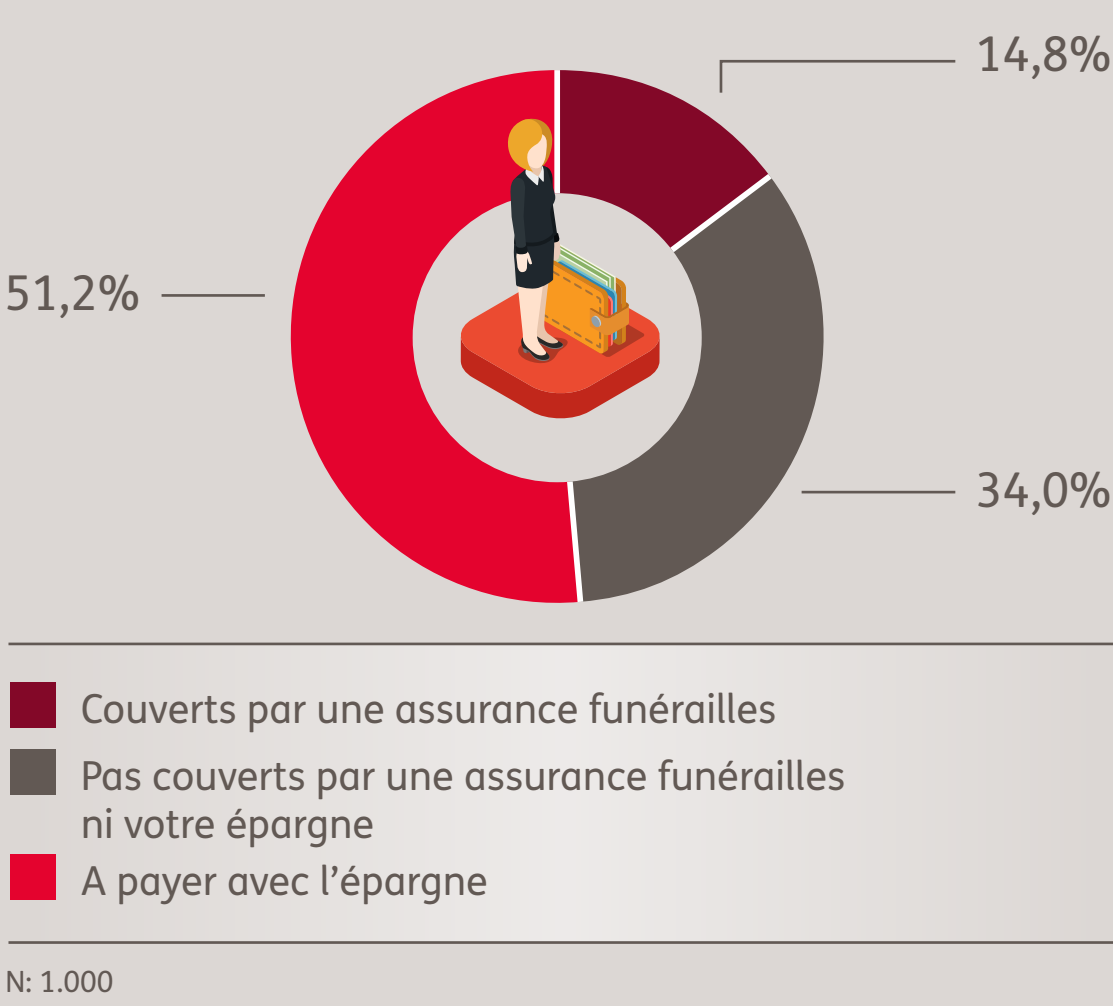
Droit à une pension de survie

Pensez-vous que vous ou votre partenaire avez droit à une pension de survie si l’un des deux venait à décéder ?



Couverture des frais de funérailles

Si vous veniez à décéder, les frais de vos funérailles sont-ils déjà couverts ?



Planification successorale

Dans quelle mesure avez-vous procédé à une planification successorale ?

